

Domaine de formation :
Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

MASTER
Sociologie et anthropologie :
politique, culture et migrations

Spécialité Recherche
Sociologie et Philosophie Politique

Equipe d'accueil : Laboratoire de changement social et Politique
(LCSP)

<http://www.lcsp.univ-paris-diderot.fr/>

Année universitaire 2017-2018

Adresse postale

Université Paris Diderot-Paris 7
UFR Sciences sociales
Case 7101
5 rue Thomas Mann
75205 Paris 13

Localisation

Site Les Grands Moulins
Bâtiment Olympe de Gouges
Rue Albert Einstein
75013 Paris
Tél / Fax : 01 44 27 78 57
lcsp@univ-paris-diderot.fr

1. Présentation

Le Master *Sociologie et anthropologie : politique, culture et migrations* comporte une spécialité recherche Sociologie et philosophie politique. Cette spécialité propose une formation aux étudiants-es désireux-se d'inscrire leurs recherches dans la tradition intellectuelle d'une interrogation toujours renouvelée sur le politique. Cette spécialité offre un dispositif d'accueil : le Laboratoire de Changement Social et Politique, LCSP, équipe d'accueil de l'Université Paris Sorbonne Cité (Paris Diderot-Paris 7 (EA 7335)) reconnue par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce domaine connaît actuellement un regain significatif d'intérêt accompagné d'une série de questionnements sur la modernité politique et ses conditions sociales.

2. Objectifs et débouchés

L'originalité de cette spécialité est de lier les deux approches que le fait politique mêle étroitement mais que les formations existantes tiennent séparées : l'explication sociologique des rapports sociaux et des phénomènes de pouvoir et la compréhension philosophique de leurs conditions et de leurs enjeux.

L'enseignement délivré se propose de créer un espace interactif d'acquisition de connaissances précises et de réflexion critique. Plusieurs disciplines concourent à la formation de l'étudiant : Sociologie du pouvoir et des mouvements sociaux, Théorie critique du droit, Histoire de l'Etat et Relations internationales, Philosophie politique, Cosmopolitique et mondialisation, Esthétique et politique. Mais au lieu d'une simple juxtaposition de contenus, le principe pédagogique est d'amener les étudiants-es à réfléchir l'une par l'autre les approches du politique afin de composer une orientation personnalisée et problématique du champ politique.

Les étudiants-es de la spécialité peuvent librement choisir d'inscrire leur recherche dans une seule discipline en Sociologie ou en Philosophie politique ou de se situer au croisement des deux disciplines

Débouchés :

Recherche doctorale en sociologie ou en philosophie politique

Métiers de l'action publique et associative, nationale ou internationale

3. Organisation de la formation

Les enseignements de la première année comportent à part égale un tronc commun avec les autres spécialités du Master ainsi que des enseignements permettant aux étudiants-es d'acquérir les connaissances nécessaires à la spécialité Sociologie et philosophie politique. Le travail de recherche, conçu comme une formation *à* la recherche et *par* la recherche, commence en première année. Il comporte aussi le suivi d'un séminaire (commun à la

première et à la deuxième année), un enseignement dit de mobilité à choisir dans d'autres spécialités de l'UFR ou dans un autre établissement. Il aboutit à la présentation et à la soutenance d'un « mémoire d'étape ».

Outre le suivi du séminaire, la seconde année comprend des enseignements thématiques spécialisés, incluant un enseignement dans un organisme de recherche associé à l'équipe de Paris Diderot-Paris 7. Le travail de recherche se poursuit en seconde année et donne lieu à la présentation et à la soutenance d'un mémoire de recherche (voir ci-après : Le mémoire de recherche)

Organismes de recherche associés

Universités Paris 1, Paris 2, IHEAL-Paris 3 et Paris 8, les établissements de Sorbonne Paris Cité (SPC : Paris 3, Paris 5, Paris 7, Paris 13 ; IEP, INALCO, EHESP, IPG), École des Hautes Études en Sciences Sociales.

Conditions d'accès en première et deuxième année

L'accès en M1 est de droit, dans la limite des places disponibles (30), pour les titulaires d'une licence dans le domaine Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales. Il est également possible, sur dossier, pour les titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent dans un autre domaine. Le dossier doit comporter une lettre de motivation détaillée et un projet de recherche indiquant l'objet sur lequel porterait le mémoire, la discipline qui serait mobilisée, les raisons du choix de cet objet ainsi que les méthodes et les conditions de réalisation.

Pour les étudiants étrangers, un niveau de langue française correspondant au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (niveau 4 de l'échelle TCF) est exigé.

Enfin des possibilités sont offertes, sur décision de la commission des équivalences, aux personnes désireuses de reprendre un cycle universitaire.

La validation de la première année du Master suppose l'obtention de 60 crédits (ou ECTS), soit 30 crédits pour chaque semestre.

La rédaction d'un « mémoire d'étape » (6 ECTS), évalué par un jury, permet de confirmer ou d'infirmer l'orientation choisie pour la seconde année.

L'admission en M2 est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux deux semestres du M1. Elle est accordée sur la base des résultats aux examens et de la soutenance d'un projet de recherche dans la spécialité. La note minimale de 10/20 est exigée à la soutenance du mémoire d'étape. ***Toute note inférieure à 10/20 rend impossible l'accès au Master 2.***

Peuvent également être admis en M2 des étudiants titulaires d'un diplôme équivalent au M1 sur la base d'un projet de même type que celui présenté par les étudiants-es à la sortie du M1 et d'un niveau de langue identique pour les étudiants-es étrangers-ères.

L'entrée en M2 est enfin possible au titre de la formation continue.

Les effectifs en M2 sont limités à 30 étudiants.

Passerelles et réorientations

Au cours de la première année, les étudiants peuvent demander à changer de spécialité. Ces réorientations seront examinées par le jury de première année qui appréciera la cohérence du parcours et du projet avec le souhait de s'engager dans telle ou telle spécialité de M2.

Équipe pédagogique

Gerald BRONNER, Professeur (Sociologie), Paris-Diderot-Paris 7

Patrick CINGOLANI, Professeur (Sociologie), Paris Diderot-Paris 7

Marie CUILLERAI, Professeure (Philosophie), Paris Diderot- Paris 7

Anders FJELD , Docteur en Philosophie, Paris Diderot- Paris 7, Membre du LCSP

Vincent GAY, Maître de conférences (Sociologie), Paris Diderot-Paris 7
Claudia GIROLA, Maître de conférences (Anthropologie-Sociologie), Paris Diderot-Paris 7
Anne GLEONEC, Chargée de cours (Philosophie), Docteure en Philosophie, Paris Diderot-Paris 7
Azadeh KIAN, Professeure (Science politique), Paris Diderot-Paris 7
Anne KUPIEC, Professeure (Sociologie), Paris Diderot-Paris 7
Denis MERKLEN, Professeur (Sociologie), IHEAL-Paris 3 (Mutualisation)
Aurore MREJEN, Chargée de cours (Philosophie), Docteure en Philosophie-Membre du LCSP
Raphaëlle NOLLEZ-GOLDBACH, Chargée de cours (Chargée de recherches CNRS, (Droit))
Federico TARRAGONI, Maître de conférences, (Sociologie), Paris Diderot-Paris 7
Etienne TASSIN, Professeur (Philosophie), Paris Diderot-Paris 7 (en délégation 2016-2017)

Doctorants assurant un tutorat à la formation et à la recherche

Julie ALFONSI (Philosophie)
Kevin EYBERT (Sociologie)
Brice NOCENTI (Philosophie)
Lucas RESTREPO (Philosophie)

Le LCSP, laboratoire d'accueil de la formation

Le LCSP est né en janvier 2014 de la fusion de deux centres de recherche, le Laboratoire de changement social (LCS) et le Centre de sociologie des pratiques et des représentations politiques (CSPRP). Les deux laboratoires appartiennent à l'histoire de l'UFR de sciences sociales de Denis Diderot et à ses héritages intellectuels dont sont emblématiques les noms d'Eugène Enriquez, de Pierre Ansart ou de Miguel Abensour. Ils ont l'un et l'autre, autour de Vincent de Gaulejac, d'une part et de Sonia Dayan-Herzbrun et de Numa Murard, d'autre part, été portés par une ambition scientifique originale : celle de la sociologie clinique pour le LCS, celle d'une sociologie critique pour le CSPRP. L'unification des deux laboratoires dans le LCSP est l'occasion pour une entreprise enseignante et scientifique qui fait se croiser clinique et critique dans une réflexion sur les manifestations contemporaines de la domination (notamment sa manifestation technocratique et managériale). Clinique et critique analysent les conditions de subjectivation et de réflexivité à la fois dans le domaine des organisations, dans celui de l'art et de la culture, de la politique ou du genre. Le LCSP fait partie de l'Ecole doctorale « Économie, Sociétés, Espaces, Civilisations : Pensée critique, politique et pratiques sociales » de l'Université Paris 7 (ED 382).

Les recherches menées par le LCSP ont pour objet commun les phénomènes sociaux et politiques envisagés dans leurs dimensions sociologique, philosophique, historique et esthétique et dans leurs déploiements internationaux et genrés. Elles s'ordonnent autour de cinq axes principaux qui fédèrent l'ensemble des programmes et des chercheurs du laboratoire : 1/ Théorie sociale et pensée politique (Étienne Tassin) ; 2/ Sociologie clinique (Fabienne Hanique) ; 3/ Art, culture et politique (Laurent Fleury) ; 4/ Psychosociologie et sociologie de l'intervention (Marie-Anne Dujarier) ; 5/ Genre et intersectionnalité (Azadeh Kian).

Le Master Sociologie et philosophie politique est plus particulièrement adossé à l'axe Théorie sociale et pensée politique du LCSP.

Activités du centre :

Séminaires des axes, Journées d'études du laboratoire et journées d'études thématiques, Colloques internationaux, Journées doctorales

Le calendrier de ces activités est disponible sur le site du LCSP :

<http://www.lcsp.univ-paris-diderot.fr/>

Publications :

Outre les publications personnelles ou collectives des chercheurs, le LCSP publie deux fois par an la revue *Tumultes* (Directrice : Sonia DAYAN-HERZBRUN) qui recueille les travaux menés sous les axes 1 et 3 et accueille les contributions de chercheurs internationaux issus d'horizons divers, la revue *Changement social* (Directeur Vincent de GAULEJAC) qui présente les travaux de sociologie clinique (axes 2 et 4), *Les cahiers du CEDREF* (Directrice Azadeh KIAN) qui exposent les recherches menées sur le genre (axe 5).

Directeur du LCSP : Professeur Patrick CINGOLANI

4. Vue d'ensemble du cursus de la spécialité Sociologie et philosophie politique

Semestre 1	Semestre 2
<p>UE 1: Enseignements fondamentaux - Sociologie générale (TC) Philosophie politique - <i>Le corps politique</i> Soit 48 heures d'enseignement 6 ECTS coef. 2</p>	<p>UE 1: Enseignements fondamentaux Épistémologie (TC) Science politique - <i>Le néo-libéralisme selon Foucault</i> Soit 48 heures d'enseignement 6 ECTS coef. 2</p>
<p>UE 2: Disciplines Anthropologie (TC) Philosophie Soit 48 heures d'enseignement 6 ECTS coef. 2</p>	<p>UE 2: Disciplines Art et société - <i>L'image de l'autre.</i> <i>Photographie et cinéma</i> Soit 24 heures d'enseignement 6 ECTS coef. 2</p>
<p>UE 3: Thèmes Droit et politique - <i>Démocratie et biais cognitif</i> Sociologie politique Soit 48 heures d'enseignement 6 ECTS coef. 2</p>	<p>UE 3: Thèmes Relations internationales Enseignement de mobilité Soit 48 heures d'enseignement 6 ECTS coef. 2</p>
<p>UE 4: Outils Langues Méthodologie (TC) Soit 48 heures d'enseignement 6 ECTS coef. 2</p>	<p>UE 4: Outils Méthodologie (TC) Atelier lecture de textes Soit 48 heures d'enseignement 6 ECTS coef. 2</p>
<p>UE 5: Projet Atelier mémoire Séminaire thématique Soit 48 heures d'enseignement 6 ECTS coef. 2</p>	<p>UE 5: Projet Rédaction et soutenance du mémoire d'étape 6 ECTS coef. 2</p>
<p>Total premier semestre: 240 heures d'enseignement 30 ECTS pour 10 coefficients</p>	<p>Total deuxième semestre: 168 heures d'enseignement 30 ECTS pour 10 coefficients</p>
<p>Total M1: 408 heures de cours, 60 ECTS et 20 coefficients</p>	

Semestre 3	Semestre 4
<p>UE 1. Formes du politique Citoyenneté et action politique Théories de l'État - Théories et pratiques Soit 48 heures d'enseignement 6 ECTS coef. 2</p>	<p>UE 1. Frontières du politique Cosmopolitiques - Biopolitiques ou cosmopolitiques ? Relations internationales Soit 48 heures d'enseignement 6 ECTS coef. 2</p>
<p>UE 2. Sociologie du pouvoir Sociologie de l'individuation - Subordination et émancipation Théories du pouvoir : Économie et Philosophie Soit 48 heures d'enseignement 6 ECTS coef. 2</p>	<p>UE 2. Sociologie du pouvoir Classes sociales et mouvements sociaux Soit 24 heures d'enseignement 3 ECTS coef 1</p>
<p>UE 3. Esthétique et politique Écriture et politique Sociologie du conflit Soit 48 heures d'enseignement 6 ECTS coef. 2</p>	<p>UE 3. Mobilité Enseignement à choisir hors du cursus du M. Sociologie et philosophie politique Pour 24 heures d'enseignement 6 ECTS coef. 2</p>
<p>UE 4. Formation à/par la recherche Séminaire thématique Langues Soit 48 heures d'enseignement 6 ECTS coef. 3</p>	<p>UE 4. Formation à/par la recherche Atelier lecture de textes Soit 24 heures d'enseignement 3 ECTS coef. 2</p>
<p>UE 5. Formation à/par la recherche Atelier mémoire Soit 24 heures d'enseignement 6 ECTS coef. 1</p>	<p>UE 5. Formation à/par la recherche Rédaction et soutenance du mémoire 12 ECTS coef. 4</p>
<p>Total premier semestre : 216 heures d'enseignement 30 ECTS pour 10 coefficients</p>	<p>Total deuxième semestre : 120 heures d'enseignement, 30 ECTS pour 10 coefficients</p>
<p>Total M2 : 336 heures de cours pour 60 ECTS et 20 coefficients</p>	

5. Déroulement de la formation

1. ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ PROPOSÉS EN PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER

Premier semestre

Philosophie politique :

Le corps politique : du corps du pouvoir au pouvoir sur les corps (Anne GLEONEC)

Philosophie (Marie CUILLERAI)

Sociologie politique (Denis MERKLEN)

Droit et politique- *Démocratie et biais cognitif* (Gerald BRONNER)

Atelier mémoire (Marie CUILLERAI et Claudia GIROLA)

Séminaire thématique (sous la direction de Marie CUILLERAI)

Deuxième semestre

Science politique (Marie CUILLERAI)

Relations internationales (Azadeh KIAN)

Art et société - *L'image de l'autre : Photographie et cinéma* (Aurore MREJEN)

Enseignement de mobilité (au choix de l'étudiant-e)

Atelier lecture de textes (sous la responsabilité de Claudia GIROLA)

- Le séminaire thématique est commun avec les M2. Il consiste en un travail sur un thème à partir de textes et d'intervenants.

- Avec l'enseignement de mobilité (obligatoire), les étudiant-e-s ont la possibilité, au deuxième semestre, soit de suivre un autre enseignement donné dans une autre spécialité de master de l'UFR, soit de choisir un autre enseignement à l'extérieur de l'UFR (dans l'université Paris 7 ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur).

Voir ci-dessous en point 2.

- Mémoire de recherche : voir ci-dessous en point 4

Les étudiants devront déposer au mois de novembre l'intitulé de leur sujet de mémoire visé par le directeur de mémoire.

2. DESCRIPTIF DES COURS PROPOSÉS EN PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER

PREMIER SEMESTRE

UE1 : Enseignements fondamentaux

- **Tronc commun : Sociologie générale – Patrick CINGOLANI**

Après un moment introductif rappelant les rapports entre la naissance de la sociologie en France et le diagnostic du XIXe siècle comme crise, on présentera quelques grands auteurs de la sociologie autour de quelques grands concepts : Henri de Saint-Simon (le producteur) ;

Auguste Comte (l'incorporation) ; Karl Marx (aliénation et exploitation) ; Max Weber (rationalisation et désenchantement) ; Émile Durkheim (l'anomie) ; Gabriel Tarde (l'imitation).

Une bibliographie complète sera distribuée en début du cours.

Spécialité- Philosophie politique – Anne GLEONEC

Le corps politique : du corps du pouvoir au pouvoir sur les corps.

Ce cours portera sur la pleine circularité entre le corps et le politique, en couplant la description des représentations multiples du pouvoir et du commun comme corps – « corps politique » et puis « corps social » –, à l'analyse du pouvoir prenant le corps comme tel comme objet, en le modifiant et le gouvernant à l'envi, allant ainsi du pouvoir et de la société eux-mêmes représentés comme corps aux pouvoirs multiples agissant sur nos corps individuels. Il s'agira ainsi de commenter, et surtout de croiser, des textes de philosophes politiques analysant la fameuse analogie entre le corps et le corps politique (le plus souvent pour la critiquer comme support d'une ontologie fixe du politique), non seulement avec les diverses analyses contemporaines de la démocratie, qui ne serait pas dépendante de cette analogie, mais aussi avec celles de la bio-politique, qui ré-inventerait, peut-être positivement, le rapport entre le corps et le pouvoir, au-delà de la théorie d'abord « négative » qu'en donnait en apparence Michel Foucault. La visée du cours sera enfin, et surtout, de jeter sur ces analyses, tant celles de la démocratie que celles de la bio-politique, un regard critique grâce aux apports de la phénoménologie – particulièrement française – du corps et du vivant. Une phénoménologie qui, comme malgré elle, donne de fait les outils d'une refonte de l'analogie du corps politique et du lien entre *bios* et *politikos*.

Bibliographie indicative

- Hannah ARENDT, *The Human Condition*, London, Chicago, The University of Chicago Press ; trad.fr. Georges Fadrier, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1983.
- Hannah ARENDT, *Le système totalitaire/ Les origines du totalitarisme*, trad.fr. J-L. Bourget, R. Davreu, P. Lévy, Paris, Points/Seuil, 1972.
- Hannah ARENDT, *Essai sur la révolution*, Paris, Gallimard, 1967.
- Etienne BALIBAR et Immanuel WALLERSTEIN, *Race, nation, classe, les identités ambiguës*, Paris, La Découverte, 1998.
- Etienne BALIBAR, *Droit de cité*, Paris, PUF, 2002.
- Cornelius CASTORIADIS, *Domaines de l'homme – Les carrefours du labyrinthe, 2*, Paris, Seuil/Essais, 1986.
- Cornelius CASTORIADIS, *Fait et à faire – Les carrefours du labyrinthe, 5*, Paris, Seuil/Essais, 1997.
- Jacques DERRIDA, *Séminaire La bête et le souverain I (2001-2002)*, Paris, Galilée, 2008.
- Roberto ESPOSITO, *Communitas*, trad.fr. Nadine Le Lirzin, Paris, PUF, 2000.
- Roberto ESPOSITO, *Communauté, immunité, biopolitique*, trad.fr. Bernard Chamayou, Paris, Les Prairies ordinaires, 2010.
- Michel FOUCAULT, *Sécurité, territoire, population*, Paris, Hautes Etudes, Gallimard/Seuil, 2004.
- Michel FOUCAULT, in *Naissance de la biopolitique*, Paris, Hautes Etudes, Gallimard/Seuil, 2004.
- Ernst KANTOROWICZ, *Mourir pour la patrie*, Paris, PUF, 1984.

Ernst KANTOROWICZ, *Les deux corps du Roi*, Paris, Gallimard, 1989.
 Claude LEFORT, *Essais sur le politique*, Paris, Seuil, 1986. Claude LEFORT, *Le temps présent*, Paris, Belin, 2007.
 Claude LEFORT, *L'Invention démocratique*, Paris, Fayard, 1981.
 Nicole LORAUX, *La cité divisée, l'oubli dans la mémoire d'Athènes*, Paris, Editions Payot&Rivages, 2005.
 Henri de LUBAC, *Corpus mysticum. L'eucharistie et l'Eglise au Moyen Age*, Paris, Editions du Cerf, rééd. 2010.
 Louis MARIN, *Le récit est un piège*, Paris, Les Editions de Minuit, 1978.
 Maurice MERLEAU-PONTY, *La Nature – Notes de cours du Collège de France*, Paris, Seuil, 1994.
 Maurice MERLEAU-PONTY, *Humanisme et Terreur*, Paris, Gallimard, 1947.
 Maurice MERLEAU-PONTY, *L'Institution – La Passivité, Notes de cours au Collège de France (1954-1955)*, Paris, Belin, 2003.
 Jules MICHELET, *Histoire de la Révolution française*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1952.
 Jean-Luc NANCY, *Vérité de la démocratie*, Paris, Galilée, 2008.
 Jean-Luc NANCY, *La communauté désœuvrée*, Paris, Christian Bourgois Editeur, 2004.
 Jacques RANCIÈRE, *Aux bords du politique*, Paris, La Fabrique-Editions, 1998, rééd. Gallimard, « Foilio/Essais », 2004.
 Marc RICHIR, *Du sublime en politique*, Paris, Editions Payot, 1991.
 Jean-Jacques ROUSSEAU, *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, Paris, GF/Flammarion, 1990.
 Jean-Jacques ROUSSEAU, *Sur l'économie politique*, Paris, GF/Flammarion, 1990.
 Jean-Jacques ROUSSEAU, *Emile ou de l'éducation*, Paris, GF/Flammarion, 1966.
 Judith SCHLANGER, *Les métaphores de l'organisme*, Paris, L'Harmattan, 1995.

UE2 : Disciplines

Tronc commun : Anthropologie -Claudia GIROLA

Il s'agira d'introduire les productions classiques et actuelles de la théorie sociale et anthropologique et d'analyser les formes que l'Anthropologie s'est donnée/se donne pour interroger l'universalité-naturalisation de la production et reproduction de la vie sociale depuis l'étude des sociétés dites « autres » jusqu'à l'intérêt actuel pour les groupes et secteurs de la société contemporaine. Il s'agira plus précisément de revenir sur les rapports entre anthropologie et colonialisme et aux relations complexes que ces deux termes entretiennent. La bibliographie sera indiquée au fil du cours.

- Spécialité : Philosophie –Marie CUILLERAI

Le cours est une introduction à la problématique des contre-pouvoirs. Il est également une introduction à la pensée de M. Foucault. Le pouvoir pensé en termes de relations n'est ni réductible à la sujétion au Pouvoir, au sens de la Souveraineté politique, ni définissable comme Force, que ce soit celle d'une classe, d'un sujet, d'une tradition, d'une communauté. L'exercice du pouvoir ne va pas sans créer de nouveaux objets de savoir et régimes de vérité. Si le savoir est un pouvoir sur les autres, celui de définir les autres, il engendre des résistances, contre-savoirs et contre-conduites. On appréhendera ces formes de pouvoirs et ces nouveaux savoirs qui placent le corps et le vivant en enjeux politiques.

Bibliographie indicative

FOUCAULT, M. *Histoire de la folie à l'âge classique* Tell, Gallimard

----- *Les mots et les choses*, Tell, Gallimard

----- *Surveiller et punir*, Tell, Gallimard

----- *Cours au Collège de France, 1976-1977, « Il faut défendre la société », », Gallimard, 1997*

----- « Deux essais sur le sujet et le pouvoir », *Dits et Écrits*, Gallimard, 2001

DELEUZE, G. *Foucault*, Les éditions de Minuit, 1984

UE3 : Thèmes

- Spécialité : Droit et politique - *Démocratie et biais cognitif*- Gerald BRONNER

Qu'on la nomme "démocratie délibérative", "participative" (ce qui n'est pas la même chose) ou d'une autre façon, les initiatives visant à associer le plus grand nombre à des décisions qui sont parfois techniques sont souvent présentées comme des progrès démocratiques. Le cours s'interrogera sur cet optimisme en convoquant ce que peut recouvrir la notion d'intelligence collective et les risques qu'elle fait prendre, dans certaines circonstances, à l'intérêt général. Il s'agira d'examiner entre autres les situations où il existe une construction sociale du risque et où l'on demande l'application du principe de précaution.

Courte Bibliographie :

BRONNER, G. (2013) *La démocratie des crédules*, Paris, PUF.

CALLON, M., LASCOURMES, P. et BARTHE, Y. (2001), *Agir dans un monde incertain - Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.

CARDON, D. (2010), *La démocratie Internet*, Paris, Seuil, *La république des idées*, 2010

DROZDA-SENKOWSKA E. (Eds.) (1997), *Les Pièges du raisonnement*, Paris, Retz.

ELSTER (1998) « Deliberation and Constitution Making », in J. Elster (Ed.) *Deliberative Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, pp.97-122.

GIRARD, C. et LEGOFF, A. (2010), *La démocratie délibérative - Anthologie de textes fondamentaux*, Paris, Hermann.

FISKE et TAYLOR, S. (1984), *Social cognition*, New York, Random House.

MENDELBERG, T. (2002), « The Deliberative Citizen. Theory and Evidence. » *Research in Micropolitics*, 6, pp.151-192.

OLSON, M. (1978), *La logique de l'action collective*, Paris, Puf.

PAGE, S. (2006), *The Difference. How the Power of Diversity Creates Better Groups. Firms, Schools, and Societies*, Princeton, Princeton University

ROSANVALLON, P. (2006), *La contre-démocratie, La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil.

SLOVIC, P., FISCHOFF, B. et LICHTENSTEIN, S. (1984), « Facts versus fears : Understanding perceived risk », in *Judgment under uncertainty : Heuristics and biases* (Eds. TVERSKY, KAHNEMAN et SLOVIC), Cambridge, Cambridge University Press.

SUROWIECKI, J. (2008), *La sagesse des foules*, Paris, Lattès.

TVERSKY, KAHNEMAN et SLOVIC (1984) Eds., *Judgment under uncertainty : Heuristics and biases*, Cambridge, Cambridge University Press.

- Spécialité : Sociologie politique - Denis MERKLEN

Une approche de la sociologie politique sera proposée à partir de l'étude de quelques problèmes classiques concernant la relation des classes populaires à la démocratie. L'accent sera mis sur des problèmes tels que la révolte, la protestation, les mouvements sociaux, la « participation », et également, le clientélisme, l'apathie, l'abstention. Des exemples et des cas concrets seront proposés à l'analyse, notamment à partir de la situation française et latino-américaine.

Ce cours est mutualisé avec l'IHEAL-Paris 3.

Bibliographie indicative

FILLIEULE Olivier et TARTAKOWSKY, Danielle : *La manifestation*. Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

GROUX, Guy et PERNOT, Jean-Marie : *La grève*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

LACLAU, Ernesto : *La raison populiste*, Paris, Le Seuil, 2008. First published in English, *On populist reason*, 2005.

MERKLEN, Denis : *Quartiers populaires, quartiers politiques*, Paris, La Dispute, 2009.

THOMPSON, Edward P. : *Costums in Commun: Studies in Traditional Popular Culture*, London, The Merlin Press, 1991.

TILLY, Charles : *Les révolutions européennes 1492-1992*, Paris, Seuil, 1993.

TOURAINÉ, Alain: *La parole et le sang. Politique et société en Amérique latine*, Paris, Edile Jacob, 1988.

Liens de pouvoir ou le clientélisme revisité, *Revue Terrain. Carnets du patrimoine ethnologique*, n° 21, Paris, Ministère de la culture et de la communication, octobre 1993, (Numéro coordonné par Gérard Lenclud)

UE 4 : Outils

- **Tronc commun : Langues**
- **Tronc commun : Méthodologie :**

Les cours de méthodes qualitatives et quantitatives constituent une unité : douze séances de Méthodes Qualitatives et douze séances de Méthodes Quantitatives. **L'assiduité est obligatoire dans les vingt quatre séances pour le valider. En cas d'impossibilité à valider ce cours par contrôle continu, il est indispensable de contacter les enseignantes en début de semestre (beatrice.degasquet@univ-paris-diderot.fr)**

Méthodes Qualitatives- ATER

Programme à venir

Méthodes Quantitatives- Béatrice DE GASQUET

Objectifs

Qui produit des statistiques, et pour quoi faire ? Comment évaluer la fiabilité des différents types de données quantitatives ? Qu'est-ce qui distingue les « statistiques » des sociologues des « chiffres » mobilisés par les militant-e-s, ou les journalistes ? L'objectif de ce cours est de développer la capacité à rechercher, lire et utiliser des données statistiques avec un regard

critique. À partir d'études de cas liés à vos spécialités de recherche, le cours sera plus particulièrement attentif aux enjeux sociaux et politiques qui président à la production et aux usages des enquêtes quantitatives. Il s'agira ainsi de mieux connaître les principaux producteurs de données quantitatives pertinentes pour les différentes spécialités de recherche du master, mais aussi de s'interroger sur les usages des statistiques dans les rapports de pouvoir, en se familiarisant avec différents débats tout autant politiques que scientifiques concernant la catégorisation statistique et la quantification des phénomènes sociaux.

Ce cours s'adresse prioritairement à des non-spécialistes en statistique. Nous reviendrons au fur et à mesure sur les principales étapes de la production et du traitement des données quantitatives, sur les différentes catégories de données quantitatives. Des exercices permettront de s'initier à l'ouverture et au traitement d'une base de données issue d'un questionnaire sociologique (premier semestre), ainsi qu'à la lecture de différents types de traitements statistiques (deuxième semestre). Cet atelier est également conçu comme un atelier de méthodologie générale, où travailler également des compétences transversales en sociologie et en anthropologie (recherche documentaire ; capacité à situer des documents dans leur contexte social et politique, ainsi que par rapport aux trajectoires de leurs producteurs ; capacité à « décoder » des articles universitaires, à les situer dans les champs académique et politique).

Le premier semestre sera plus spécifiquement consacré à l'acquisition ou la consolidation d'une culture générale sur la production des données quantitatives et sur leur réception « profane ». En lien avec votre terrain ou sujet de mémoire, il vous sera proposé d'analyser sociologiquement les manières dont des acteurs sociaux non spécialistes de statistiques (journalistes, militant-e-s, fonctionnaires de police, entreprises...) produisent ou utilisent des données quantitatives.

L'objectif du second semestre sera de savoir lire de manière efficace et critique un article de sociologie quantitative portant sur le thème de votre mémoire principal, c'est-à-dire d'être en mesure d'en comprendre et d'en discuter les hypothèses, la méthodologie, la pertinence sociologique, et les principales conclusions. Des séances seront plus spécifiquement consacrées à la compréhension d'articles mobilisant des techniques d'analyse multivariée (principalement analyse des correspondances multiples et régression).

Évaluation (contrôle continu)

- Ce cours ne comprend que six séances par semestre et l'assiduité est obligatoire pour le valider.

- Pour chaque semestre, un dossier final d'une dizaine de pages, en lien avec le thème de votre mémoire, est préparé par étapes au cours du semestre et doit être remis lors de la dernière semaine de cours. Des consignes et conseils détaillés seront disponibles sur l'espace numérique de travail pour cet enseignement.

Étudiant-e-s en contrôle terminal (dérogatoire) : il est indispensable de contacter l'enseignante responsable du cours en début de semestre, et de s'inscrire sur l'espace correspondant à ce cours sur Didel, où les principaux supports de travail (textes à lire, exercices, fiches de méthode) sont mis en ligne au fur et à mesure (<http://didel.script.univ-paris-diderot.fr>, enseignement 47TC4001 Méthodes quantitatives).

Bibliographie indicative : outils de travail

Bibliographie et calendrier détaillés par séance seront distribués lors de la première séance du semestre et disponibles sur Didel.

Méthodologie générale de la recherche en sciences sociales

- BEAUD, Stéphane et Florence Weber (2003). *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*. La Découverte (coll. Guides Repères).
- BEAUD, Michel, Gravier, Magali et Alain de Toledo (2006). *L'art de la thèse : Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*. La Découverte (coll. Guides Repères).
- BECKER, Howard S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Traduction française par H. Peretz et J. Mailhos. La Découverte (coll. Guides Repères).
- MASSON, Philippe (2008). *Faire de la sociologie. Les grandes enquêtes françaises depuis 1945*. La Découverte (coll. Grands Repères Guides).

Ouvrages d'initiation aux méthodes quantitatives en sciences sociales

Les manuels suivants sont centrés sur le lien entre raisonnement sociologique et méthodes quantitatives (ils ne comprennent pas ou très peu de formules mathématiques).

- LEMERCIER, Claire et ZALC Claire (2008). *Méthodes quantitatives pour l'historien*. La Découverte (coll. Repères).
- MARTIN, Olivier (2005). *L'analyse de données quantitatives*. Armand Colin (coll. 128 Sociologie).
- SELZ, Marion et MAILLOCHON Florence (2009). *Le raisonnement statistique en sociologie*. Presses Universitaires de France (coll. Licence).
- SINGLY (DE), François (2005). *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*. Armand Colin (coll. 128).

Histoire et sociologie de la quantification

- BLONDIAUX, Loïc (1998). *La fabrique de l'opinion : une histoire sociale des sondages*. Seuil.
- BRUNO, Isabelle, et DIDIER Emmanuel (2013). *Benchmarking : L'État sous pression statistique*. La Découverte.
- DESROSIÈRES, Alain (1993). *La politique des grands nombres : Histoire de la raison statistique*. La Découverte.
- DESROSIÈRES, Alain (2008). *Gouverner par les nombres. L'Argument statistique I. et Pour une sociologie historique de la quantification. L'Argument statistique II*. Presses de l'Ecole des mines

Quelques sources statistiques pour la France :

www.statistique-publique.gouv.fr; Observatoire des inégalités (www.inegalites.fr) ;
www.insee.fr ; www.ined.fr; <http://www.reseau-quetelet.cnrs.fr> (accès aux enquêtes) ;
<http://www.data.gouv.fr/> (accès aux données publiques)

UE 5 : Projet

Spécialité : Atelier Mémoire - Marie CUILLERAI ET Claudia GIROLA

Spécialité : Séminaire Thématique -Responsabilité pédagogique : Marie CUILLERAI

En alternance avec le séminaire « Théories et pratiques de l'émancipation : regards croisés » et le séminaire du LCSP, 5 séances auront lieu pour se familiariser avec les membres du laboratoire et avec les différentes recherches et leurs multiples croisements tels qu'ils sont offerts par la formation du LCSP. Calendrier et bibliographie seront divulgués lors de la réunion de rentrée, le 20 septembre. Les séances ont lieu les jeudis de 16h à 19h30.

La validation du séminaire consiste en un travail personnel, rédigé à partir des conférences ou interventions suivies. Chaque séance commence à 16h par une heure avec Marie Cuilleraï. Cette heure est conçue comme un « working progress » de réflexion collective, portant sur la séance précédente. L'objectif est de se réapproprier argumentaires et informations entendus afin d'organiser une réflexion sur le cheminement en cours et mettre en perspective la démarche de chacun avec la recherche collective.

--

DEUXIÈME SEMESTRE

UE 1 : Enseignements fondamentaux

- Tronc commun : Épistémologie – Dominique VIDAL

Ce cours se donne pour objectif de présenter une série de débats centraux dans l'épistémologie des sciences sociales. Après avoir évoqué l'idée même d'épistémologie et la constitution de savoirs sur la société distincts d'une référence au mythe et à la religion, il abordera la question de la scientificité des sciences sociales, en revenant sur une série de débats qui différencient ou rapprochent sciences de la nature et sciences de la culture ou sciences physiques et sciences du social. Il s'intéressera ensuite à la question de l'engagement du chercheur en sciences sociales et au thème de l'utilité des sciences sociales. On examinera différentes positions à ce sujet, et on réfléchira aux liens possibles entre connaissance et action. On présentera alors, dans un troisième moment, les controverses soulevées par les « études postcoloniales » et les « études subalternes » en tant que critique d'un savoir « occidental ». On consacra, enfin, les dernières séances à une série de problèmes posés par la comparaison et la transposition interdisciplinaire.

Bibliographie indicative :

BACHELARD, Gaston, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin, 1938.

BECKER, Howard, « Whose side are we on? », *Social Problems*, 14, Winter, 1967, pp. 239-247.

BERTHELOT, Jean-Michel, (ed.), *Épistémologie des sciences sociales*, Paris, PUF, 2001.

BOURDIEU, Pierre, Chamboredon (Jean-Claude), Passeron (Jean-Claude), *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1968.

FASSIN, Didier, BENZA, Alban, (eds.), *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte, 2008.

LAHIRE, Bernard (ed.), *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, 2002.

Revue *Esprit*, Dossier « Pour comprendre la pensée postcoloniale », décembre 2006.
PASSERON, Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique. L'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991.
MARTUCCELLI, Danilo, *La consistance du social. Une sociologie pour la modernité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.
Revue *Raisons politiques*, Dossier « Usages politiques de l'anthropologie », 22, 2006.

- Spécialité : Science politique – Marie CUILLERAI

Le néolibéralisme selon Foucault

Dans sa première leçon au Collège de France de l'année 1970, M. Foucault se demandait comment s'était établi le savoir des processus économiques entre les XVII^e et XVIII^e siècles. Quelques années plus tard, cette question l'amène à analyser le libéralisme dans les termes de ce qu'il appelle la gouvernementalité, et le néolibéralisme comme une forme de management social total. L'interventionnisme et le périmètre de l'État différencient les libéralismes (ordolibéralisme, néolibéralisme, libéralisme libertarien). L'État-souverain national et l'État-providence se voient disposés dans une même configuration réticulaire du biopouvoir à même de décrire la globalisation économique actuelle de la vie politique. Le séminaire retracera les principales étapes de ces analyses où se noue le diagnostic d'un tournant libéral dans l'œuvre même de M. Foucault, dont nous interrogerons le bien fondé au regard 1) de son analyse de la « phobie de l'État », avec son analyse corollaire de la société civile comme d'un « concept de technologie gouvernementale » et 2) de l'hypothèse que les concepts de contre-conduites et de savoirs insurgés ouvrent la voie d'une dissociation entre l'économie et l'économique.

Bibliographie indicative.

- FOUCAULT, Michel, *Les Mots et les choses*, (Tel, Gallimard), et les 3 cours au Collège de France, de 1975 à 1979, *Il faut défendre la société ; Sécurité, Territoire, Population ; Naissance de la biopolitique*, Éditions Gallimard-Seuil. Des extraits des livres ou articles des *Dits et Écrits* seront distribués au début du séminaire.
- MANENT, Pierre, *Histoire intellectuelle du libéralisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1987.
- AUDIER, Serge, *Néo-libéralisme(s). Une archéologie intellectuelle*, Grasset 2012.
- DARDOT, P. ; LAVAL, C., *La nouvelle raison du monde*, La Découverte, 2009.
- LEGRAND, S. « La généalogie foucauldienne du libéralisme », 2005

UE 2 : Disciplines

Spécialité : Art et société –L'image de l'autre. Photographie et cinéma- Aurore MREJEN

Ce cours examine l'apport de la photographie et du cinéma dans la rencontre avec l'autre, à la fois du point de vue de la perception mais aussi de la connaissance (physique ou psychologique). Il interroge notamment le rapport de l'image au réel et la particularité de la photographie et du cinéma dans la représentation artistique d'autrui.

Bibliographie indicative

- Barthes Roland, *La chambre claire. Note sur la photographie*, Cahiers du cinéma, Seuil, 1980.
- Bazin André, *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Les Éditions du Cerf, 2011.
- Benjamin Walter, *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, Petite Bibliothèque Payot, 2013 et *Petite histoire de la photographie*, Allia, 2015.
- Didi-Huberman Georges, *Images malgré tout*, Les Éditions de Minuit, 2003 et *Invention de l'hystérie. Charcot et l'iconographie photographiques de la Salpêtrière*, Macula 1982.
- Merleau-Ponty Maurice, « Le cinéma et la nouvelle psychologie » dans *Sens et non-sens*, 1996.
- Rancière Jacques, *Le destin des images*, La fabrique éditions 2003 et *Le spectateur émancipé*, La fabrique éditions, 2008.
- Sontag Susan, *La photographie*, Seuil 1979 et *Devant la douleur des autres*, Christian Bourgois éditeur, 2003.

UE 3 : Thèmes

Spécialité : Relations internationales - Azadeh KIAN

Depuis le traité de Westphalie en 1648, l'Etat-nation a été la force politique et économique dominante dans le monde. Néanmoins, de nombreux spécialistes des relations internationales affirment qu'avec la mondialisation, l'Etat n'est plus en mesure de maintenir sa position prééminente. Selon certaines théories, les forces des marchés internationaux ou le monde du pouvoir privé sont plus puissants que l'Etat dont l'autorité serait en déclin au profit de celle d'autres institutions et associations. Ces théories ravalent les Etats au rang d'autres acteurs (les ONG, les entreprises multinationales, etc.). Les réseaux des acteurs non étatiques comprennent tant les multinationales et les organisations internationales (FMI, Banque mondiale, GATT, OMC) que les ONG ou les militants transnationaux. Certains spécialistes qui contestent la thèse du déclin ou de la disparition des Etats estiment que ces derniers redéployent leurs initiatives et se perpétuent en s'adaptant à la mondialisation qui n'a fait que redéfinir l'étendu de l'Etat. Nous examinons aussi les influences que les théories du genre ont exercé sur les théories des relations internationales depuis les années 1980. Nous posons la question de savoir si le multilatéralisme par le bas, souvent influencé par les théories du genre en relations internationales est parvenu à établir les règles nouvelles. Enfin, nous discutons des impacts régionaux et internationaux des attentats du 11 septembre 2001, les conflits au Moyen-Orient et les rivalités Iran-Arabie saoudite.

Bibliographie sommaire:

- Aron, R. *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calman-Lévy, 1962.
- Badie, B. Devin Guillaume (dir). *Le multilatéralisme. Nouvelles formes de l'action internationale*, Paris, La Découverte, 2007.
- Bigo, D, "Genre et relations internationales", in Bard, Christine, Baudelot, Christian; Mossuz-Lavau, Janine (dir). *Quand les femmes s'en mêlent*. Paris. Editions de La Martinière, 2004.
- Blanchard, E. « Gender, International Relations, and the Development of Feminist Security Theory, *Signs*, 28: 4 (2003), pp. 1289-1312.
- Connell, R, "Masculinities and Globalization", *Men and Masculinities*, N°1, 1998, p. 3-23..
- Elstein, J. *Women and War*, 1987, Chicago, University Of Chicago Press, nouvelle édition 1995.
- Enloe, C. *Bananas, Beaches and Bars*, Berkeley & Los Angeles, University of California

Press, 1989.

Gaspard, F, "Sécularisation du droit, laïcité et droits des femmes au plan international", in F. Rochefort (dir), *Le Pouvoir du genre, Laïcités et religions 1905-2005*, Toulouse, PUM, 2007.

Hunt, K. Rygiel, K (dir), *(En)Gendering the War on Terror*, Ashgate, 2007.

Kian, A. "Mondialisation, 'guerre antiterroriste', néo-orientalisme et redéploiement de violence de genre", in *Violences et société*, Ndiaye, A. Ferrand-Bechmann (dir), Paris, Desclée de Brouwer, 2010, p.215-232.

Montbrial, T, "Réflexions sur la théorie des relations internationales", *Politique étrangère*, vol. 64, n°. 3, 1999. p. 467-490.

Tickner, A, *Gender in International Relations*, New York, Columbia University Press, 1992

Vaïsse, M. *Les relations internationales depuis 1945*. Paris. Armand Colin, 2005, 10^e édition.

Waltz, K.N. *Theory of International Politics*. Addison Wesley, 1997.

Walt, S, "International Relations: One World, Many Theories", *Foreign Policy*, N°.110 (Spring 1998), p. 29-46.

- Spécialité : Enseignement de mobilité

Les étudiants doivent suivre un enseignement de mobilité (cours ou séminaire) validé par l'enseignant de ce cours ou séminaire. Ils ont la possibilité de choisir le cours ou séminaire adapté à leur projet de recherche, dans l'institution de leur choix et avec l'enseignant de leur choix sous réserve qu'il s'agisse d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un organisme de recherche reconnu, et d'un enseignant ou chercheur de cet établissement acceptant d'accueillir l'étudiant et de valider sa participation par un document à transmettre à Paris-Diderot. Ils peuvent aussi choisir un cours dans l'ensemble des cours proposés par l'Université Paris Diderot ou parmi ceux qui sont dispensés par les enseignants membres des autres laboratoires de l'UFR de Sciences sociales (URMIS, LCS, CEDREF).

Pour les étudiants qui n'auraient pas de projet particulier en ce sens, des accords ont été établis avec plusieurs établissements, qui proposent aux étudiants les cours et séminaires suivants :

Histoire des idées politiques (Géraldine MUHLMANN, enseignement dispensé à l'Université Paris 2)

Divers cours sont accessibles au département de philosophie de l'Université Paris 8 – Saint-Denis ainsi qu'à l'EHESS.

Voir Claudia GIROLA pour accord.

UE 4 : Outils

- Tronc commun : Méthodologie.

Ce cours est annuel (voir Master 1-1^{er} semestre)

Spécialité : Atelier Lecture de textes – coordonné par Claudia GIROLA

L'atelier de lecture de textes de M1 SPP est assuré par des membres du LCSP et autres chercheurs invités. Les séances sont consacrées à la lecture critique d'un texte proposé par un enseignant-chercheur, et en sa présence : soit un texte court, étudié de très près dans ses procédures argumentatives, narratives ou démonstratives, soit un texte plus long s'il s'agit d'en examiner la teneur d'ensemble, mais toujours dans l'idée d'engager un processus de lecture lié à l'examen des procédures d'écriture. Les textes retenus sont communiqués aux étudiants-es en début de semestre afin qu'ils aient le temps d'en prendre une connaissance précise : textes

de sociologie, d'anthropologie, de philosophie, de science politique, etc..., classiques ou récents, mais toujours des textes dits "scientifiques" (pas journalistiques) car l'objectif est de se confronter aux différents styles d'argumentation académique.

3. ENSEIGNEMENTS DE LA DEUXIÈME ANNÉE DE MASTER

Premier semestre

- *Six enseignements :*

Citoyenneté et action politique (Anders FJELD)

Théorie de l'Etat - *L'État, théories et pratiques* (Vincent GAY)

Emancipation et subordination (Patrick CINGOLANI) –

Théories du pouvoir (Marie CUILLERAI - DOCTORANTS-MONITEURS)

Ecriture et politique (Anne KUPIEC)

Pratiques artistiques, pratiques politiques- *Sociologie du conflit* (Federico TARRAGONI)

- *Un séminaire thématique, commun avec les MI* (Marie CUILLERAI). Ce séminaire de recherche consiste en un travail sur un thème. Cf. plus haut, p.15.

- *Un atelier mémoire* (Marie CUILLERAI)

- *Un cours de langues*

Deuxième semestre

- *Trois enseignements :*

Cosmopolitiques (Anne GLEONEC et Etienne TASSIN)

Relations internationales (Raphaëlle NOLLEZ-GOLDBACH)

Classes sociales et mouvements sociaux (Denis MERKLEN)

- *Un atelier lecture de textes* (Vincent GAY)

- *Un enseignement de mobilité* [Cf. plus haut, point 2, p. 18]

Voir Marie CUILLERAI pour accord.

4. DESCRIPTIF DES COURS PROPOSÉS EN DEUXIÈME ANNÉE DE MASTER

PREMIER SEMESTRE

UE 1. Formes du politique

- **Citoyenneté et action politique – Anders FJELD**

Programme à venir

Théories de l'Etat – *L'État, théories et pratiques* - Vincent GAY-

La question de l'Etat a donné lieu à de multiples études en sciences sociales, les unes d'orientation plus théorique visant à penser la nature et la fonction de l'État et ses évolutions,

en lien avec le développement du capitalisme et des sociétés modernes, les autres ayant plus recours à des approches empiriques afin d'analyser les pratiques de l'État.

Cet enseignement donnera à voir ces deux approches, d'une part à travers la façon dont la question de l'Etat a été abordée par certains sociologues, mais également, dans une approche plus politique, par des penseurs et intellectuels se réclamant des pensées de l'émancipation. Puis, à partir de certaines questions posées par le travail de l'État, notamment le travail de l'administration, celui de la statistique publique ou encore à travers la construction des problèmes publics, on verra quels sont les enjeux des enquêtes empiriques afin de mieux saisir les fonctions de l'État.

Bibliographie indicative

- ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2006 (1996).
- ARTOUS Antoine, « Marx ; l'Etat moderne et la sociologie de l'Etat », *L'homme et la société* n° 136-137, 2000, pp ; 111-126.
- BOURDIEU, Pierre, « Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 96-97, mars, p. 49-62.
- BOURDIEU, Pierre, *Sur l'État*, Paris, Le Seuil, 2012.
- BRAUD Philippe, *Penser l'État*, Paris, Le Seuil, « Points », 2004.
- ENGELS, Friedrich, « Barbarie et civilisation », in *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat* (<https://www.marxists.org/francais/engels/works/1884/00/fe18840000o.htm>)
- GILBERT Claude, HENRY Emmanuel, « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion. », *Revue française de sociologie* 1/2012 (Vol. 53), p. 35-59
- LAGROYE Jacques, FRANÇOIS Bastien, SAWICKI, Frédéric, *Sociologie politique*, Paris, La Découverte, 2002, chapitre 1, La production sociale du politique.
- MARX, Karl, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, GF, 2007 (1851).
- MARX, Karl, *Le Manifeste du Parti Communiste*, Paris, Librio, 2004 (1847).
- NOIRIEL Gérard, État, nation, immigration. Vers une histoire du pouvoir, Paris, Folio Histoire, 2005 (2001).
- POULANTZAS, Nicos, *L'Etat, le pouvoir, le socialisme*, Paris, Les Prairies Ordinaires, 2013.
- SAYAD, Abdelmalek, « Immigration et 'pensée d'Etat' », *Actes de la recherche en sciences sociales*, No 129, pp. 5-14
- SPIRE Alexis, *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris, Liber : raisons d'agir, 2008. Chapitre II.

UE 2. Sociologie du pouvoir

- Subordination et émancipation – Patrick CINGOLANI

La question sociale et l'insécurité qui ont hanté le XIXe siècle ont trouvé un certain traitement dans l'institution de la société salariale et de l'Etat-providence. Autour de ce même salariat, l'institution d'un certain régime du social a aussi trouvé dans la *subordination* et dans les dispositifs de protection qui lui sont associés un compromis avec des formes de confiscation du savoir et du pouvoir du travailleur dont le taylorisme et le fordisme ont été les manifestations. On se propose cette année d'envisager les catégories d'autonomie et d'émancipation au plus près de l'histoire du mouvement ouvrier et de l'expérience contemporaine du travail. Comment ces deux catégories interrogent-elles nos pensées du travail et du social ? Pour réfléchir sur cette question on reviendra sur quelques textes qui

parlent de l'autonomie ou de l'émancipation ouvrières comme « L'expérience du mouvement ouvrier » lu par Castoriadis en 1974 ; « la session sur l'Aventin », rapportée par PS. Ballanche et commentée par Rancière en 1995 ; la notion d'autonomie telle qu'elle apparaît notamment chez Gorz (*Adieux au prolétariat*, 1980) et chez Trentin (*la cité du travail*, 1997) et la manière dont l'émancipation est mise en œuvre dans certains écrits ouvriers comme ceux de Gauny et dont l'autonomie est décrite dans des entretiens de travailleurs contemporains.

Une bibliographie sera communiquée au début du cours

Théorie du pouvoir – Marie Cuillerai

avec Julie Alfonsi, Kévin Eybert, Anders Fjeld, Brice Nocenti et Lucas Restrepo (Doctorants-Moniteurs)

Repenser les régimes d'institutions : vie, nature, cosmos en politique.

L'intuition de Bataille d'une *Économie à la mesure de l'univers*, les trois écologies de Guattari, la pensée de l'institution de Castoriadis, ou encore le biopouvoir foucauldien ont voulu étendre la critique de l'économie politique de Marx en déplaçant les bornes du social-historique à partir de l'objectivation du partage Nature/Culture. Leur enracinement marxien caractérise une pensée du politique définie à partir d'une conflictualité irréductible à la lutte pour l'appropriation des moyens de production, et marquée dans le présent des institutions du vivre ensemble. En repensant de manière élargie le régime productif du capitalisme, sa dimension extractive, destructrice, mais tout aussi bien sa propension créatrice de nouveaux régimes institutionnels, de nouvelles formes de subjectivation, d'autres rapports au corps et aux vivants; ces penseurs ont élargi le périmètre et les conditions du vivre ensemble. La relation aux non-humains comme aux humains hantent aujourd'hui la pensée critique du capitalisme, mais elle déplace aussi la pensée de ce qui l'institue comme politique. Notre perspective exploratoire consistera à identifier les pensées qui font leur place à une conflictualité des régimes instituant le politique dans son rapport à ce que la tradition occidentale a identifié comme Nature, Vivant, Cosmos.

Le cours procédera à des lectures participatives de textes qui vaudront validation. Des textes réunis en fascicule seront proposés et répartis en vue d'exposés. La bibliographie sera communiquée en début de cours.

UE 3. Esthétique et politique

Ecriture et politique - Anne KUPIEC

A partir de la définition du politique donnée par Jacques Rancière, il s'agira d'examiner comment l'écriture est susceptible de déplacer, de réorganiser le rapport « entre l'ordre du discours et l'ordre des conditions ». Cette sorte de redistribution se perçoit tant dans la littérature que dans la « parole » ouvrière.

L'examen de la censure de l'écrit par le pouvoir, le rapport entre écriture, politique et connaissance (cf. Claude Lefort, Walter Benjamin) constitueront des axes complémentaires.

Bibliographie indicative :

RANCIERE Jacques, *La Chair des mots*, Galilée, 1988.

-----*La Parole muette*, Hachette, coll. « Pluriel », 1998.

- La Nuit des prolétaires*, Hachette, 2006.
 -----*Politique de la littérature*, Galilée, 2007.
 -----*La Parole ouvrière*, avec Alain Faure (1976), La Fabrique, 2007.
 -----*Le Philosophe et ses pauvres* (1983), Flammarion« Champs », 2007.
 -----*Le Sillon du poème*, Editions Nous, 2016.

-Sociologie du conflit -Féderico TARRAGONI

Dans ce cours, on mobilisera les outils de la sociologie historique et politique pour comprendre les logiques de production du conflit dans la vie sociale. Après une première étape de délimitation conceptuelle, à l'aide de la philosophie sociale et politique, nous présenterons quelques travaux fondateurs de la sociologie du conflit (Marx, Durkheim, Weber, Simmel, Coser, Dahrendorf, Moore, Touraine, Bourdieu, Boltanski). La deuxième partie du cours sera consacrée à la présentation des travaux contemporains, en histoire, sociologie et science politique, sur la dimension subjective du conflit (rapports à soi, identités, subjectivités, émotions, ruptures biographiques) ainsi qu'aux matériaux (enquêtes et archives) qui les étayaient empiriquement. L'enjeu sera de parvenir à une conceptualisation sociologique de la "subjectivation politique".

Bibliographie

- BOLTANSKI L., « Sociologie critique et sociologie de la critique », *Politix*, vol. 3, n° 10, p. 124-134, 1990.
 BOLTANSKI L., *L'amour et la justice comme compétences*, Paris, Gallimard, 2011 (1990).
 BOURDIEU P., *Manet. Une révolution symbolique*, Paris, Seuil, 2013 (1999-2000).
 BOURQUIN L. et HAMON P. (dir.), *La politisation. Conflits et constructions du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2010.
 COSER L., *Les fonctions du conflit social*, Paris, PUF, 1982 (1956).
 DAHRENDORF R., *Classes et conflits de classes dans la société industrielle*, La Haye, Mouton, 1972 (1957).
 FIGES O., *Les chuchoteurs. Vivre et survivre sous Staline*, Paris, Gallimard, 2014 (2009).
 FREUND J., *Sociologie du conflit*, Paris, PUF, 1983.
 LACROIX B., *Durkheim et le politique*, Paris, Presses de la FNSP, 1981.
 LÜDTKE A., « La domination au quotidien. "Sens de soi" et individualité des travailleurs en Allemagne avant et après 1933 », *Politix*, vol. 4, n° 13, 1991, p. 68-78.
 MARCUS G. E., *Le citoyen sentimental. Émotions et politique en démocratie*, Paris, Presses de Sciences po, 2008.
 MARX K., *Sociologie critique*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2008.
 MOORE Jr. B., *The Social Bases of Obedience and Revolt*, NY, M. E. Sharpe, 1978.
 SCOTT J. C., *La domination et les arts de la résistance*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008 (1990).
 SIMMEL G., *Le conflit*, Paris, Circé, 1995 (1908).
 TARRAGONI F., *L'énigme révolutionnaire*, Paris, Éditions Prairies ordinaires, 2015.
 TARRAGONI F., « Du rapport de la subjectivation politique au monde social. Les raisons d'une mésentente entre sociologie et philosophie politique », *Raisons politiques*, vol. 62, n° 2, 2016, p. 115-130.
 TARRAGONI F., « La méthode de Thompson », *Politix*, vol. 118, n° 2, 2017.
 THOMPSON E. P., *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Seuil, 2012 (1963).
 TOURAINE A., *Production de la société*, Paris, Seuil, 1973.
 WEBER M., *Œuvres politiques (1895-1919)*, Paris, Albin Michel, 2010.

UE 4. Formation à/par la recherche

Séminaire thématique - Responsabilité pédagogique : Marie CUILLERAI

Voir plus haut, p. 15.

Langues

UE 5. Formation à/par la recherche

- Atelier Mémoire- Marie CUILLERAI ET VINCENT GAY

DEUXIÈME SEMESTRE

UE6. Frontières du politique

- Cosmopolitique - Anne GLEONEC et Etienne TASSIN

Biopolitiques ou cosmopolitiques ?

Pour introduire cette interrogation qui a presque la forme d'un dilemme, du dilemme de la pensée politique contemporaine, nous reviendrons d'abord sur le sens classique des termes ici en jeu, qu'il s'agira de discuter. Le terme de « biopolitique », d'abord, dont nous devons l'analyse première et majeure à Michel Foucault, désigne une nouvelle technologie des pouvoirs qui a pris forme à partir du début du XIXe siècle. La biopolitique, c'est l'ensemble des techniques de gouvernement qui font de l'Etat l'agent d'une normalisation des corps individuels mais aussi, et surtout, des populations, via la régulation des processus démographiques. Et avec l'émergence de la notion de « population », de ce gouvernement des individus qui n'est plus singulier mais collectif, c'est un champ jusqu'alors étranger à la politique qui se voit investi : le champ de la vie. Cet investissement de la vie par des rapports de pouvoirs, n'a cessé de multiplier voire de modifier ces formes, et une des questions que nous aborderons est celle de la pluralité des biopolitiques, au moment où certains penseurs, dont Toni Negri ou Roberto Esposito essaient même de retourner cette biopolitique négative en force, disons en biopolitique affirmative. Mais la question du pluriel, de diverses formes, concerne tout autant l'idée de cosmopolitisme, qui à l'heure d'une mondialisation inséparable de la biopolitique, semble tourner le dos à l'idéal universaliste et humaniste des Lumières. Cela donc, et paradoxalement, au moment même où la mondialisation semble rendre possible concrètement et techniquement un monde commun, au-delà des nations, des frontières etc. Est-ce la fin, comme on l'a tant dit, de l'utopie cosmopolitique, ou la et les cosmopolitiques ne sont-elles pas au contraire ce qui plus que jamais demande à être repensé, non peut-être contre, nous le discuterons, mais en miroir et en dépendance des biopolitiques et de l'instrumentalisation du vivant humain qu'elles impliquent ? Sommes-nous là face une alternative, entre la vie et le monde, ou face à un possible nouveau lien, et si oui, lequel ? Depuis les analyses de Foucault c'est en tout cas l'extension et la multiplicité des liens entre vie et politique qui n'ont cessé de se démultiplier, impliquant une entente bien plus complexe du mouvement et peut-être du sens même de ce que nous appelons population, des frontières, des migrations et donc du rapport possible au monde de toute politique, et avec elle du sens de l'identité.

Bibliographie indicative

- ARCHIBUGI, D. *La démocratie cosmopolitique. Sur la voie d'une démocratie mondiale* (trad. Louis Lourme), Paris : Cerf, coll. « Humanités », 2008.
- ARCHIBUGI, D. *Debating Cosmopolitics*, London/New York, Verso, 2003.
- ARENDT, H. *Vies politiques* (trad. Eric Adda, Jacques Bontemps, Barbara Cassin, Didier Don, Albert Kohn, Patrick Lévy et Agnès Oppenheimer-Faure), Paris, Gallimard, 2006.
- BECK, U. *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?* (trad. Aurélie Duthoo), Paris, Alto Aubier, 2006.
- BECK, U., 2001 (1986). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité* (trad. Laure Bernardi), Paris, Champs-Flammarion, 2001.
- ARENDT, H., *Le système totalitaire/ Les origines du totalitarisme*, trad.fr. J-L. Bourget, R. Davreu, P. Lévy, Paris, Points/Seuil, 1972.
- ARENDT, H. *Between Past and Future : Eight Exercises of Political Thought*, New York, Viking Press, 1968 ; *La crise de la culture*, trad.fr. P. Lévy, Paris, Gallimard, 1972, rééd. Folio/Essais.
- BALIBAR, E. et WALLERSTEIN, I., *Race, nation, classe, les identités ambiguës*, Paris, La Découverte, 1998.
- BALIBAR, E., *Droit de cité*, Paris, PUF, 2002.
- DERRIDA, J., *Séminaire La bête et le souverain I (2001-2002)*, Paris, Galilée, 2008.
- DERRIDA, J., *Voyous*, Paris, Galilée, 2003.
- DERRIDA, J. et HABERMAS, J., *Le concept du 11 septembre*, Paris, Galilée, 2004.
- ESPOSITO, R. *Communitas*, trad.fr. Nadine Le Lirzin, Paris, PUF, 2000.
- ESPOSITO, R. *Catégories de l'impolitique*, Paris, Seuil, 2005.
- ESPOSITO, R. *Communauté, immunité, biopolitique*, trad.fr. Bernard Chamayou, Paris, Les Prairies ordinaires, 2010.
- FOUCAULT, M. *Sécurité, territoire, population*, Paris, Hautes Etudes, Gallimard/Seuil, 2004.
- FOUCAULT, M. in *Naissance de la biopolitique*, Paris, Hautes Etudes, Gallimard/Seuil, 2004.
- KANT, *Projet de paix perpétuelle*, Paris, Vrin, 2000.
- TASSIN, E. *Un monde commun*, Paris, Seuil, 2003.

Relations internationales – Raphaëlle NOLLEZ-GOLBACH

Ce cours portera sur le système international tel qu'il fonctionne aujourd'hui. On s'intéressera notamment aux profondes évolutions qui l'ont marqué depuis la seconde guerre mondiale : création de l'ONU, multiplication du nombre d'États, apparition de nouveaux sujets de droit au plan international (organisations internationales, individus), proclamation universelle des droits de l'homme et naissance d'une justice pénale internationale (pour juger les génocides, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre). On portera une attention particulière à définir ce qu'est un État du point de vue du droit international, ainsi qu'à la place de l'individu sur la scène internationale. On s'interrogera à partir de ces éléments sur l'existence d'une communauté internationale et d'un droit commun mondial.

La présence à ce cours est obligatoire pour la validation finale. Seuls les étudiants travaillant aux horaires du cours en seront dispensés (sur présentation d'un justificatif) et, occasionnellement, les étudiants devant se déplacer sur leur terrain. Les étudiants concernés doivent en avvertir l'enseignante dès le début du cours.

UE 7. Sociologie du pouvoir

- Classes sociales et mouvements sociaux - Denis MERKLEN

Nous partirons d'une interrogation classique sur le rapport entre « classes » et « mouvements » sociaux pour évoluer vers la question désormais célèbre posée par Edward Palmer Thompson : « lutte de classes sans classes ? ». Dans la lignée de l'historiographie anglaise, nous reprendrons la discussion sur les motivations de l'action entre « morale » et « intérêt ». Après cette exploration des débats autour de la classe ouvrière, nous évoluerons vers les formes de mobilisation au XX^e siècle. Il sera question d'une part de l'émergence de « nouveaux mouvements sociaux » (mouvements urbains, de race, de femmes, écologistes, de droits de l'homme), et d'autre part de l'exploration de nouvelles problématiques. Ainsi à la question de la « mobilisation de ressources » s'ajoutera celle des « répertoires d'action collective », et à la question des « luttes pour la reconnaissance » on opposera celle des « luttes pour la survie ».

Ce cours est mutualisé avec l'IHEAL-Paris 3.

Bibliographie indicative

MOORE, Barrington: *Injustice: The Social Basis of Obedience and Revolt*, New York, White Plains, 1978.

CHAZEL, François : *Action collective et mouvements sociaux*, Paris, PUF, 1993.

FRASER, Nancy : *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Paris, La découverte, 2005.

HOBBSBAWN, Eric J. : *Les bandits*, Paris, La découverte/Poche, 1999, 147 pages. 1^{ère} éd. Française 1972, 1^{ère} éd. Anglaise, 1969.

-----: *L'âge des extrêmes. Histoire du court XX^e siècle 1914 - 1991*, Paris, Complexe/Le Monde Diplomatique, 1999, 810 pages. 1^{ère} éd anglaise : 1994.

HONNETH, Axel : *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf, 2000. 1^{ère} édition allemande, *Kampf um Anerkennung*, Frankfurt, 1992.

MERKLEN, Denis : *Quartiers populaires, quartiers politiques*, Paris, La Dispute, 2008.

RICŒUR, Paul : *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock, 2004.

TARROW, Sidney: *Power in Movement. Social Movements and Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998 (1st ed. 1994).

THOMPSON, Edward P. : *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Gallimard, 1998.

TILLY, Charles: *La France conteste. De 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1998.

TOURAINÉ, Alain : *La voix et le regard*, Paris, Seuil, 1978.

UE 8. Mobilité

Les étudiants doivent suivre un enseignement de mobilité (cours ou séminaire) validé par l'enseignant de ce cours ou séminaire. Ils ont la possibilité de choisir le cours ou séminaire adapté à leur projet de recherche, dans l'institution de leur choix et avec l'enseignant de leur choix sous réserve qu'il s'agisse d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un organisme de recherche reconnu, et d'un enseignant ou chercheur de cet établissement acceptant d'accueillir l'étudiant et de valider sa participation par un document à transmettre à Paris-Diderot. Ils peuvent aussi choisir un cours dans l'ensemble des cours proposés par l'Université Paris Diderot ou parmi ceux qui sont dispensés par les enseignants membres des

autres laboratoires de l'UFR de Sciences sociales (URMIS, LCS, CEDREF).

Pour les étudiants qui n'auraient pas de projet particulier en ce sens, des accords ont été établis avec plusieurs établissements, qui proposent aux étudiants les cours et séminaires suivants :

Histoire des idées politiques (Géraldine MUHLMANN, enseignement dispensé à l'Université Paris 2)

Divers cours sont accessibles au département de philosophie de l'Université Paris 8 – Saint-Denis ainsi qu'à l'EHESS.

Voir Marie CUILLERAI pour accord.

UE 9. Formation à/par la recherche -

-Atelier de lecture – Vincent GAY

L'atelier de lecture sera consacré à la découverte de dix articles caractérisés par leur forte dimension empirique. Ils permettront de s'interroger sur le travail d'enquête des chercheurs puis sur la restitution des enquêtes à travers l'écriture. La question du travail constituera un fil rouge reliant ces textes, afin d'ouvrir des réflexions croisées sur la domination, le pouvoir et l'émancipation, phénomènes perceptibles notamment dans les expériences de travail. Les textes seront communiqués aux étudiants-es en début de semestre afin qu'ils aient le temps d'en prendre une connaissance précise. Chaque séance donnera lieu à une présentation par les étudiant-e-s puis d'un débat animé également par les étudiant-e-s.

5. LE MÉMOIRE DE RECHERCHE (PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉE)

Le mémoire de Master donne lieu à une soutenance d'étape à la fin de M1 et une soutenance finale à la fin du M2. Conformément aux textes réglementaires, la soutenance finale des mémoires pour les spécialités recherche a lieu devant un jury comportant au moins deux chercheurs ou enseignants-chercheurs.

La soutenance d'étape à la fin du M1 est un élément essentiel de l'appréciation du dossier des étudiants pour l'admission dans une spécialité recherche ou professionnel de M2.

Les étudiants choisissent en début de M1 un directeur de recherche de préférence parmi les enseignants de la spécialité. En cas de difficulté, ils peuvent en référer au responsable.

Ils se mettent d'accord avec le directeur de recherche sur le choix de l'objet, des méthodes et des étapes appropriées à la réalisation progressive du projet. Une mise en commun des objets, méthodes, problèmes et difficultés rencontrées est organisée dans le cadre des ateliers-mémoire qui ont lieu chaque année.

L'objectif général de ce travail est de conduire les étudiants à construire progressivement une démarche de recherche autonome, originale, située dans les traditions intellectuelles mobilisées par les enseignements de la spécialité et contextualisée dans les réalités sociales et politiques auxquelles ces traditions se réfèrent ou permettent de se référer.

L'équipe pédagogique de la spécialité admet et soutient des démarches de recherche diversifiées dans leurs objets, leurs attendus, leurs méthodes et leur expression. Cependant la validation des mémoires de recherche suppose de satisfaire à des critères déterminés, de manière précise, au moment de la soutenance d'étape (à la fin du M1) et de la soutenance finale (à la fin du M2).

Mémoire et soutenance d'étape (à la fin de la première année de Master)

A l'issue du M1 au mois de juin au plus tard les étudiants présentent un mémoire d'étape qui inclut nécessairement les éléments suivants :

- Un exposé de la démarche de recherche, de son évolution, des difficultés rencontrées, de ses inflexions, etc. L'étudiant doit montrer ce qu'il a fait, comment il a progressé, reculé, tâtonné, découvert et précisé son interrogation (ou hypothèse) ainsi que la structure (ou problématique) de cette interrogation. A ce stade, il n'est pas demandé aux étudiants d'avoir définitivement déterminé le but final de la recherche, mais d'avoir avancé dans cette détermination.

- Une détermination, définition et délimitation raisonnée des supports qui serviront à la mise en œuvre de cette recherche, qu'il s'agisse de matériaux à recueillir par une enquête « de terrain » (observations, entretiens, questionnaires...), et/ou d'un corpus documentaire à exploiter d'une manière déterminée, et/ou d'autres matériaux, sources d'information qui seront mobilisées pour la seconde année. Quelle que soit l'option retenue, le mémoire d'étape doit permettre au jury d'avoir une idée précise des matériaux et sources d'information qui constitueront *in fine* la recherche.

- Une première expérience des conditions de possibilité de la recherche, permettant de tester la consistance et l'intérêt de ces matériaux pour la recherche proposée. Cette expérience peut consister en l'approche d'un terrain, d'un groupe social, auquel le chercheur a essayé de s'intégrer par différentes démarches ; elle peut consister à tester un guide d'entretien, un questionnaire ; ce peut être un « sondage » raisonné à l'intérieur d'un corpus documentaire plus vaste. Elle peut encore prendre la forme de la vérification d'une hypothèse partielle, d'un préalable épistémologique, d'une contextualisation historique ou sociale. Elle peut enfin se réaliser sous la forme de l'étude critique d'un auteur ou de la façon dont le problème posé est étudié par tel ou tel courant ou discipline ; etc. Dans tous les cas l'étudiant devra faire la preuve qu'il a bien expérimenté sa démarche de recherche, analysé les résultats de cette expérimentation et tiré les leçons de cette expérimentation pour la suite de sa recherche.

- Un exposé du plan de travail pour la seconde année.

- Une bibliographie raisonnée.

- Le cas échéant une ou plusieurs annexes permettant de visualiser un échantillon des matériaux qui seront utilisés dans la recherche finale.

En vue de la soutenance orale de ce mémoire d'étape, les étudiants remettront un document comprenant 20 à 40 pages de texte auxquelles s'ajouteront une bibliographie et le cas échéant des annexes.

La soutenance d'étape comportera une présentation orale par l'étudiant d'une dizaine de minutes maximum, suivie d'un échange de remarques et de questions avec le jury.

Le jury délibérera en tenant compte du document écrit et de la soutenance orale puis informera l'étudiant des résultats de sa délibération. Le jury rédigera un avis motivé sur le mémoire d'étape qui permettra d'informer l'équipe pédagogique chargée de se prononcer sur les admissions en M2

ATTENTION : La note plancher exigée à la soutenance du mémoire d'étape pour être accepté en seconde année de Master est de 10/20.

Mémoire et soutenance finale (à la fin de la deuxième année de Master)

A l'issue du M2, les étudiants présentent, en accord avec leur directeur de recherche, un mémoire final qui inclut nécessairement les éléments suivants :

- Un exposé reprenant l'ensemble de la démarche de recherche depuis l'entrée en M1 et incluant le mémoire d'étape et ses suites
- Une présentation des supports et sources d'information utilisés
- Un exposé de la méthode, des hypothèses et de la problématique de la recherche
- Un exposé des résultats
- Une bibliographie raisonnée
- Le cas échéant une ou plusieurs annexes.

Les enseignants de la spécialité Sociologie et philosophie politique souhaitent que les mémoires reflètent la diversité des approches qui sont proposées dans la formation. La forme, le style, l'organisation du mémoire sont laissées au choix de l'étudiant en accord avec son directeur de recherche et dans le respect des usages de présentation des travaux universitaires.

En vue de la soutenance orale de ce mémoire final, les étudiants remettront un document comprenant 80 à 100 pages de texte auxquelles s'ajouteront un sommaire et/ou une table des matières, une bibliographie et le cas échéant des annexes.

La soutenance d'étape comportera une présentation orale par l'étudiant d'une quinzaine de minutes maximum suivie d'un échange de remarques et de questions avec le jury. Des documents originaux pourront, le cas échéant, être produits par l'étudiant pendant cette soutenance.

Le jury délibérera en tenant compte du document écrit et de la soutenance orale puis informera l'étudiant des résultats de sa délibération. Le jury rédigera un avis motivé sur le mémoire final qui permettra d'informer l'équipe pédagogique chargée de se prononcer sur l'attribution du diplôme de Master.

6. Informations contacts

Pour contacter les enseignants de l'équipe pédagogique, voir le tableau des permanences affiché au secrétariat de l'UFR.

Co-responsables du Master : Marie Cuillerai et Claudia Girola

Responsable du M1 : Claudia Girola claudia.girola@wanadoo.fr

Responsable du M2 : Marie Cuillerai mcuillerai4@gmail.com

Secrétariat pédagogique du M1: Vanessa Sinephro mastersociologieanthropologie@univ-paris-diderot.fr et vanessa.sinephro@univ-paris-diderot.fr

Secrétariat pédagogique du M2 : Isabelle Iborra iborra@univ-paris-diderot.fr

